



# L'étudiant LIBERAL



- 1 FEV. 1960

« Si vous ne vous intéressez pas à la politique, la politique s'intéresse à vous. »  
Disraeli.

Défend les idées libérales, mais pas nécessairement celles du parti.



## CONGO 59

par Monsieur le Sénateur HOUARDY

Aborder le problème même du Congo belge, est généralement difficile lorsque le temps de parole est limité.

Je ne vous parlerai pas des solutions d'avenir et j'essayerai de ne pas faire le procès du passé, parce qu'il est

Consacrant la plus grande partie de son second numéro au problème du Congo, le Comité de Rédaction de « L'Étudiant Libéral » a cru devoir prendre position sur cette question vitale pour l'avenir des deux peuples.

Colonie belge depuis 50 ans, le Congo a reçu de la Belgique la reconnaissance formelle de son droit à l'Indépendance.

C'est sous cette optique que nous devons considérer le Congo, non comme une colonie à qui nous octroyons l'indépendance, mais comme un peuple avec les représentants duquel la Belgique doit établir les bases d'une communauté belgo-congolaise.

Au point de vue politique, le sort du Congo doit être déterminé par la volonté que les Congolais exprimeront librement par le suffrage universel. Aucune représentativité ne doit être reconnue à certains leaders qui ne cherchent que le pouvoir quitte à s'y maintenir s'il le faut par un régime dictatorial plus ou moins déguisé (cfr l'Abbé Fulber Youlou).

Cette restriction faite, il convient de conduire le Congo vers l'indépendance « sans alternolements funestes »; les prochaines élections donneront à la Belgique des interlocuteurs valables, elle doit en tenir compte, et c'est à ce moment qu'une réunion de la « table ronde » trouvera effectivement tout son sens dans l'élaboration en commun d'un « timing » permettant à la Belgique de guider le Congo vers son indépendance, en préservant les intérêts des indigènes et des résidents européens par l'établissement d'un véritable régime démocratique.

Au point de vue économique, « L'Étudiant Libéral » réitère son attachement aux principes de l'économie libérale tels qu'ils ont été définis dans le rapport sur les questions économiques du Sénateur P. Warnant au congrès doctrinal du parti libéral belge et estime qu'au Congo, la Belgique doit prévoir une dotation annuelle à son budget pour aider financièrement le Congo et comme le déclare M. le Sénateur Houardy, « l'accent devra être mis sur les investissements économiques rentables dans des délais rap-

Mon cher Président,

Croyez bien que c'est avec grand plaisir — et je viens encore de vous le dire — que j'ai accepté de parler à la tribune des étudiants liégeois. Croyez bien que, pour un orateur et un homme politique qui s'intéresse au problème congolais, avoir l'occasion de parler devant un public de jeunes, devant un public, non seulement d'étudiants belges mais aussi d'étudiants congolais et du Ruanda-Urundi, est une faveur pour laquelle je vous remercie très sincèrement.

C'est avec grand plaisir que je vois dans cette salle des étudiants du Congo belge et du Ruanda-Urundi avec lesquels j'espère qu'après ma conférence je pourrai bavarder, échanger des idées et éventuellement répondre à leurs questions.



(Suite en 2e page)

## LIBERALISME, doctrine de progrès.

L'Etat devenant de plus en plus envahissant, que ce soit dans le domaine économique ou dans le domaine social, certains en viennent à se demander si notre pays est encore ce que l'on peut appeler libéral.

Nous pouvons résolument répon-

dre par l'affirmative à cette question.

Ainsi que l'a clairement exposé le Professeur Ammon (1), l'Etat existe — d'après notre conception — en premier lieu pour protéger la liberté de tous. Ce ne peut toutefois pas être une liberté illimitée car ceci conduirait à

ne donner la liberté qu'à une minorité, les plus puissants et les despotes, et à opprimer la majorité et à la réduire à l'état d'esclavage.

Le libéralisme a toujours admis un certain interventionnisme étatique

(Suite en 3e page)

prochés, les réalisations devront être aussi économiques que possible et de toute évidence il faudra limiter les programmes d'investissements aux capacités de la trésorerie congolaise et du fonds d'investissement belgo-congolais.

A propos du régime foncier, les réformes à venir doivent associer les Congolais à la gestion du patrimoine, leur assurer un accès aisé et sûr à la propriété foncière individuelle et leur

offrir les garanties nécessaires de stabilité et de pérennité.

Au point de vue social, le Congo apparaît comme étant à l'avant garde du développement social. Il conviendrait, cependant, que les efforts qui sont accomplis dans ce domaine ne soient pas limités aux seuls salariés des centres urbains, mais soient étendus aux indigènes vivant sous régime coutumier.

« L'Étudiant Libéral » souhaite

voir le gouvernement développer l'enseignement officiel et regrette qu'un effort n'ait pas été entrepris plus tôt dans ce domaine.

« L'Étudiant Libéral » fait confiance aux ministres libéraux afin que le problème congolais soit résolu dans les plus brefs délais, conformément à la déclaration du 13 janvier, d'une façon digne de notre pays libéral et démocratique.

« L'Étudiant Libéral »



# CONGO 59

(Suite de première page)

toujours facile de commenter le résultat du football le lundi matin.

Au moment où s'engage l'avenir de cet immense territoire dont on ne soupçonne pas assez les limites — et je voudrais vous rappeler que si vous projetiez la carte du Congo sur l'Europe, une des frontières se trouverait au Nord de l'Ecosse, Matadi aux environs du Cap Finistère, Elisabethville à Paris, Bukavu aux environs de Cracovie et Faradjé beaucoup plus près d'Helsinki que de Stockholm.

Il apparaît donc tout de suite que vouloir diriger de Léopoldville — et certains ont même caressé cette idée invraisemblable de diriger de Bruxelles — est une impossibilité totale.

Il faut absolument abandonner cette conception et c'est pourquoi je crois que le Ministre actuel du Congo, Monsieur De Schrijver, a eu raison de parler d'une décentralisation effective, en donnant aux diverses provinces congolaises de larges possibilités, une très grande autonomie et la possibilité de prendre elles-mêmes des décisions en fonction des événements, des coutumes, des aspirations particulières, des besoins locaux des populations.

Aujourd'hui — après les événements tragiques du Ruanda, dont il est malaisé de mesurer les conséquences et d'en faire le bilan — lorsqu'on reçoit de là-bas des lettres poignantes d'habitants urandais avec lesquels j'ai été en contact depuis plus de dix ans et qui vous disent que la terreur, le crime, l'assassinat règnent actuellement dans ce pays ; j'ai reçu une lettre qui, véritablement m'a ému à un point tel qu'il y était dit : « Je ne sais si j'aurai encore l'occasion de vous donner de mes nouvelles ; c'est la dernière lettre, peut-être, que je vous écrirai, parce que je sais que je me trouve sur la liste noire des gens qui doivent disparaître. » Et pendant 2 pages, cet homme, qui aime son pays, qui lutte pour son évolution, m'énumère les noms de certains assassinés que j'ai connus également et qui ont disparu en 48 heures.

Vous avez lu la presse socialiste : Monsieur Collard m'a fait l'honneur d'un éditorial : « Monsieur Hougardy et ses 300 gendarmes ! »

Monsieur Léo Collard — pour lequel j'ai la plus grande estime — m'a fait un procès d'intention.

En effet, il savait très bien que d'abord la presse avait mal rapporté mes paroles (je lui ai donné le texte exact de mon discours) mais aussi que si je parlais de la nécessité d'avoir là-bas des forces de l'ordre, c'était uniquement pour que chacun puisse exprimer librement ses opinions, pour que les minorités soient protégées, pour que tous ceux qui voulaient participer à l'avènement politique du pays aient la possibilité de s'exprimer en toute liberté.

Je crois qu'en défendant cette idée, j'ai agi comme M. Collard, tout comme M. Major ou M. Geldorf qui s'est récemment illustré par des manifestations, au cours du dernier Congrès de la F. G. T. B. J'ai la conscience absolument tranquille.

Moi aussi je défends les droits de l'homme et du citoyen. Les droits de

l'homme, ce sont les droits de tous les hommes, y compris ceux des pygmées, de pouvoir s'exprimer librement sur cette terre congolaise.

Aujourd'hui, on ne parle plus de 300 gendarmes, mais tout le monde reconnaît que, dans l'intérêt des populations congolaises, comme dans celui des populations européennes, il est nécessaire d'y envoyer des volontaires qui sont, pour le moment, des paracommandos.

Je crois que si M. Collard avait encore la chance d'appartenir au Gouvernement, son optique aurait été tout à fait différente et que, lui aussi, aurait pris ses responsabilités pour défendre les minorités.

Je crois, — et là le parti libéral est unanime — qu'avant toute autre chose, il appartient au Gouvernement de défendre les personnes et les biens, aussi bien ceux des Congolais que ceux des Européens.

J'ai été confronté, j'ai recueilli des confidences, j'ai eu des entretiens de plusieurs heures, pendant plusieurs jours, avec des leaders noirs qui veulent jouer un rôle, qui désirent manifester leurs opinions et qui me faisaient part de leurs craintes, de la peur qu'ils avaient d'exprimer leurs pensées, parce que, dans certaines grandes villes du Congo, règne un véritable « racket » qui empêche ceux qui ne sont pas les champions de l'agitation, de défendre librement leurs opinions.

Il y a aussi quelque chose d'émouvant de recevoir les confidences de ces leaders qui viennent vous dire : « Monsieur, faites en sorte de me prendre avec vous en Belgique, pour que je sois à l'abri des représailles, des menaces que je reçois tous les jours ; faites en sorte que je puisse mettre mes enfants à l'abri, comme un bourgeois de Léopoldville l'a fait au mois de juillet, parce que je ne me sens plus en sécurité et que ma femme et mes enfants sont l'objet de menaces ; faites en sorte que je puisse habiter la cité européenne ! »

Lorsqu'un tel état d'esprit peut se développer, lorsqu'on songe que des faits de ce genre peuvent se passer en 1959, au moment où ce pays magnifique est en pleine évolution, on est pris d'un sentiment de tristesse en se demandant ce qui pourrait arriver si des forces de l'ordre n'intervenaient pas immédiatement et au bon moment, pour empêcher que certains incidents ne dégénèrent en manifestations meurtrières.

Voilà donc la première position du parti libéral : défendre les personnes et les biens de tous ceux qui sont au Congo et leur permettre d'exprimer librement leurs opinions.

Il ne peut être question de remettre en discussion la déclaration du 13 janvier 1959. Unanimement le Parlement l'a adoptée. Unanimement l'Administration du Congo Belge est prête à l'appliquer loyalement. Unanimement, les Européens du Congo savent que c'est la seule solution possible.

Mais ce que souhaitent les Européens et aussi la grande majorité des Congolais, c'est que tout se déroule dans l'ordre et que, demain, soit encore assuré l'avenir économique et fi-

nancier du Congo et du Ruanda-Urundi.

Qui pourrait nier qu'au point de vue social, le Congo belge est le plus évolué et le plus avancé de tous les territoires de l'Afrique noire ?

Qui pourrait nier que les immenses réalisations sociales des grosses sociétés n'ont pas permis à la classe laborieuse des travailleurs congolais d'améliorer leur sort, tant du point de vue de l'habitation que des soins médicaux, que des soins aux femmes enceintes et aux enfants en bas-âge ?

Et, tout de même, quand on voit les progrès de la démographie en ces dix dernières années, je crois que la Belgique et ceux qui ont réalisé cette oeuvre peuvent être fiers. Le moment n'est pas venu de plaider coupable devant quelques émeutiers qui veulent s'emparer du pouvoir de crainte que vous autres, étudiants, les intellectuels, ne les remplaciez avec plus de sérénité, plus de calme, plus de connaissance des choses, plus d'amour de votre prochain.

Mes amis, réfléchissez !

Ces meneurs veulent s'installer au pouvoir. Ils usent de menaces, de pression. Ils emploient tous les moyens : achat obligatoire de cartes pour l'indépendance, de photographies truquées ; obligation de participer à un fond de propagande ou à des collectes destinées à permettre aux leaders de se déplacer à travers l'Afrique ou de venir en Europe défendre leur point de vue.

Leurs erreurs seront démontrées quand ceux qui auront pris connaissance de l'inexactitude des choses, qui auront été instruits de la réalité des problèmes, voudront, sans démagogie, sans intérêt personnel, amener leurs frères noirs vers l'indépendance et vers le gouvernement qui dirigera demain ce magnifique pays.

Et c'est cela, surtout, ce que les meneurs craignent !

Je vous disais que la seconde solution est d'intérêt économique et financier. Il faut que le Congo puisse, demain, se développer encore économiquement. Il faut que ses richesses naturelles puissent être exploitées. Il faut que ceux qui ont les capacités voulues puissent aussi participer à l'administration des sociétés qui existent déjà ou qui seront créées. Il faut que demain il y ait encore des capitaux et que le Congo Belge indépendant puisse — sur le marché international des capitaux — emprunter librement sans aucune condition politique.

Il est, en effet, certain que les pays de l'Europe de l'Est, intéressés par le Congo et par tous territoires d'Afrique noire, souhaitent s'y introduire à certaines conditions : offrir de l'argent à condition que soient pris des engagements politiques. Emprunter de l'argent moyennant certaines conditions, serait une politique de facilité mais la liberté politique souhaitée disparaîtrait rapidement.

Ce n'est pas à des étudiants comme vous qu'il faut rappeler qu'il n'y a pas de liberté politique sans liberté économique, surtout dans un pays comme le Congo et le Ruanda-Urundi.

Il est certain que si des conditions vous sont posées pour avoir accès au marché des capitaux, vous devez immédiatement abandonner une partie de votre liberté.

Si tout se déroule dans le calme, si la mission que remplit actuellement le Ministre De Schrijver se déroulait avec l'assentiment de tous, c'est-à-dire de ceux qui veulent que le Congo de demain soit encore un des plus beaux territoires d'Afrique, alors il est certain que les pays du Pacte Atlantique reverraient leur position qui, incontestablement, pour le moment, est faite d'hésitation ; en effet, on voit ce qui se passe dans les territoires voisins, on fait des comparaisons, on sait que dans certains territoires, la prison préventive va jusqu'à 5 ans, que le travail obligatoire est chose normale, que la lutte pour l'indépendance et la liberté, reprendra néanmoins et qu'elle entraînera de nouveaux troubles.

Par contre, si tout se déroulait dans le calme, on pourrait songer à ce problème d'Inga, à la mise en valeur de cette richesse naturelle que constitue le fleuve Congo dans le site d'Inga, à cette idée qui a été développée par M. Buissere, ancien Ministre du Congo Belge et actuellement Bourgmestre de Liège, qui fut le premier à penser à l'utilisation de ces forces hydro-électriques qui sont là, à l'état naturel, qui sont les plus fortes du monde et qui pourraient agglomérer autour d'elles les plus grandes centrales électriques avec le prix de l'énergie le moins cher du monde pour y installer des usines puissantes, propres à assurer l'avenir non seulement des populations qui y travailleraient, mais également l'avenir de tout un pays en raison des droits de sortie à percevoir sur les matières fabriquées.

On pourrait songer aussi à la mise en valeur de cette extraordinaire forêt de l'équateur.

On pourrait songer au développement des palmeraies, indispensables pour nourrir le monde où, actuellement de nombreux pays de l'Asie manquent de matières grasses et que le Congo pourrait leur fournir.

Ici, le parti libéral propose une solution. C'est de créer, en Belgique, avec l'appui de l'Etat et de l'économie privée, une société d'investissements en vue de réaliser, avec les élus qui sortiront des élections de décembre prochain, un plan économique et financier pour assurer l'avenir économique et la mise en valeur des richesses naturelles.

Nous avons pensé aussi à constituer une société internationale d'assurance pour assurer les biens privés en vue d'encourager les investissements et de garantir les capitaux à envoyer au Congo.

Ne croyez pas que ce soit irréalisable.

En lançant cette idée, je n'ai rien inventé : j'ai simplement adapté aux circonstances des dispositions qui existent déjà en Allemagne et qui ont été longuement étudiées par la Chambre Internationale de Commerce qui siège à New-York.

Il y aurait moyen, très facilement,

POUR  
VOS GUINDAILLES,  
LA CAVE DU  
GRAND VENEUR

# CONGO 59

(Suite de deuxième page)

pour les actionnaires, de calculer la prime pour assurer les investissements dans les pays neufs, parce qu'il est bien entendu que cela ne se limiterait pas uniquement au Congo Belge et que les autres pays d'Afrique noire pourraient également avoir accès à cette possibilité.

On a songé aussi à la nécessité d'installer au Congo des techniciens, des ingénieurs, des professeurs, des instituteurs qui, tous, pour le moment, font preuve d'hésitation.

Je dois vous dire — et vous le savez probablement — que les instituts coloniaux actuellement sont presque totalement abandonnés et qu'on a dû trouver toute une série de moyens et de solutions de fortune pour assurer là-bas la possibilité de continuer à enseigner aux jeunes populations congolaises.

Tous les jours, à Léopoldville par exemple, naissent suffisamment d'enfants pour créer toute une école primaire.

Ce désir de savoir et d'apprendre traverse véritablement tout le Congo Belge ainsi que les parties de la brousse qui ont été abandonnées, auxquelles on n'a pas donné, tant les frais étaient énormes, la possibilité de créer des écoles primaires avec des instituteurs sérieux, pouvant donner une équivalence de diplômes avec les écoles européennes.

Je crois qu'en faisant cet effort d'instruction et en y consacrant de l'argent, la Belgique montre une nouvelle fois qu'elle ne désire pas abandonner les territoires pour lesquels elle a consenti un effort financier immense.

Et cela me permet de m'adresser aux Belges qui se sont découragés et qui ont perdu quelque espoir.

D'abord, je ne m'occuperai pas de ceux qui ont été appelés des ultras. Ils sont tellement peu nombreux. Nous n'avons ici, en Belgique, aucune tradition colonialistes. Nous devrions aller prendre de nombreuses leçons dans les pays voisins et si même on voulait le faire, il serait trop tard.

Je me tourne surtout vers les Belges qui sont découragés, qui veulent laisser tomber les bras, qui disent que c'est inutile de prolonger cet effort parce qu'il n'y aura jamais de solutions convenables ou raisonnables.

Je leur dis que, d'abord, sur le plan moral — et c'est celui-là que je place en premier lieu — nous n'avons pas le droit de laisser tomber les bras au moment où nous avons promis l'indépendance à ce pays.

Sur le plan économique et financier, je leur dis : « Si vous abandonnez les investissements qui existent là-bas, il y aurait pour l'économie belge une perte énorme ! »

Songez à ce qui pourrait se passer dans ce pays qui, après avoir perdu les charbonnages, perdrait encore ses possibilités d'échange avec le Congo Belge. Cela pourrait être catastrophique pour l'économie belge, pour les travailleurs belges mais ce le serait surtout pour les travailleurs congolais qui se trouveraient brusquement privés de leurs ressources et je ne vou-

drais ici froisser personne, mais je voudrais dire le fond de ma pensée parce qu'elle est la réalité.

Si les techniciens et les ingénieurs devaient demain disparaître, il est incontestable — et je n'en fais le reproche à personne — qu'il n'y a pas d'ingénieurs ou de techniciens congolais pour les remplacer.

Aujourd'hui, un effort est fait et j'espère que tantôt, dans cette salle, il y aura quelqu'un qui se lèvera pour faire le procès de la politique belge et reprocher, peut-être, au Gouvernement belge, de ne pas avoir créé des élites, de n'avoir pas fait un effort suffisant pour faire en sorte qu'on puisse y trouver des ingénieurs, des médecins, des techniciens.

La Belgique a opté ; elle a opté pour l'enseignement au stade primaire et au stade secondaire. Elle n'a créé des universités qu'il y a quatre ou cinq ans. C'est exact. Il y avait là une option à prendre. Elle a pris l'option de la masse plutôt que celle de l'élite.

Peut-être aujourd'hui peut-on le lui reprocher ? Mais est-ce possible de reprocher à un pays de consacrer plus de 22 % de son budget à l'instruction publique ? Peut-on lui en faire le reproche ? En tous cas, dites-vous bien qu'en ce qui me concerne, j'essaie de vous mettre au courant des faits, car je ne désire pas me placer dans le clan de ceux qui plaident coupables ou veulent faire excuser leur présence au Congo.

Et nous en arrivons au développement social.

Je vous ai dit que le Congo Belge était, au point de vue social, le pays le plus développé. Dans aucun autre territoire d'Afrique, il n'existe des allocations familiales, alors, cependant, que l'état-civil n'existe pas. Il n'y a pas, comme au Congo, des conventions paritaires pour les salaires minimum. Il n'y a pas le calcul du salaire indispensable au point de vue des vivres nécessaires pour assurer la subsistance.

Et je crois que, dans ce domaine, la Belgique n'a de leçons à recevoir de personne et elle entend bien continuer son action.

Et aujourd'hui, il y a, à la veille des élections, et c'est par là que je terminerai, un autre problème qui se pose : c'est le problème des chefs coutumiers que l'on dépeint généralement comme des féodaux, des arriérés. Et bien je crois que la présence de ces chefs coutumiers sera longtemps encore indispensables. La grande masse des populations congolaises le souhaite d'ailleurs.

J'ai été frappé, lors de mon dernier voyage, en parcourant le Mangema, le Katanga et une partie du Kasai, de constater combien l'influence de ces grands chefs reste encore une des principales préoccupations de toutes ces populations. Elles souhaitent, désirent, veulent que l'on respecte leurs coutumes. Elles rejettent l'idée que l'on transplante au Congo nos querelles politiques ou religieuses. Elles ont horreur que l'on transplante au Congo nos systèmes, nos lois sociales

## LIBÉRALISME, doctrine du progrès (suite)

et ne s'oppose pas à ce que le degré d'intervention varie suivant les circonstances. Le libéralisme, contrairement à ce que veulent affirmer certains de ses détracteurs, est une doctrine essentiellement dynamique.

On ne peut mieux faire pour appuyer cette affirmation magnifique que de rappeler une fois de plus la définition qu'en a donnée le professeur SALVADORI dans son ouvrage « Problèmes de la liberté » :

« Le libéralisme, dit-il, n'a pas de plan pour le salut de l'humanité, il affirme l'impossibilité d'établir un plan de ce genre si ce n'est par la liberté elle-même.

Lorsque la croissance économique a été entravée par des restrictions et des règlements, les libéraux ont demandé leur abrogation.

Lorsque les forces économiques libres ont agi d'une manière irresponsable et ont mis en danger la liberté des travailleurs et des consommateurs, le libéralisme a exigé des contrôles.

Lorsque les nations étaient sujettes, le libéralisme était nationaliste ; lorsque les nations menacent les libertés des autres, le libéralisme est internationaliste.

Pierre WARNANT  
Sénateur

Lorsqu'il faut mettre fin aux luttes entre tribus, à l'esclavage, aux sacrifices humains, au cannibalisme ; le libéralisme est pour le colonialisme ; lorsque ces maux ont été éliminés et que des institutions libres peuvent être établies, le libéralisme est anti-colonialiste.

Lorsque les églises oppriment, le libéralisme est contre elles ; lorsqu'elles sont opprimées, il est pour elles.

De cette façon, le libéralisme est la révolution permanente. Permanente au sein des institutions qui ne doivent et ne peuvent pas changer, car leur fonction est de garantir la permanence de la révolution et de prévenir la stagnation qui entraîne la mort. »

ou toutes autres dispositions qu'en réalité elles ne comprennent pas.

Il ne faut pas croire que la civilisation occidentale est la seule valable. Là-bas, des civilisations coutumières ont des racines profondes dans le passé. Toutes ces choses ont des significations éminemment respectables. Ces chefs coutumiers, avec l'appui de leurs populations, puisque la plupart ont, tout de même, été élus, souhaitent que ces coutumes se perpétuent et qu'ils puissent, évidemment, s'adapter à un nouveau genre de vie, à condition que cela ne bouscule pas toutes les habitudes ancrées depuis plusieurs siècles.

Je crois que ces chefs coutumiers ont le désir de participer à l'évolution de leur pays.

Il y a quelque chose d'enivrant de conduire un pays comme le Congo Belge, vers son indépendance. Il y a aussi quelque chose de magnifique

Le revirement spectaculaire que la plupart des partis socialistes opèrent en ce moment, montre de façon éclatante le bien-fondé de nos opinions.

La preuve vient encore d'en être donnée lors du dernier Congrès extraordinaire du parti socialiste allemand. Trois jours de débats ont abouti à la promulgation d'un programme qui pourrait, dans sa plus grande partie, être accepté par un libéral.

Qu'on en juge plutôt par quelques formules : « La politique économique doit, sur la base de la stabilité monétaire, assurer le plein emploi, accroître la productivité et la prospérité générale... Le dirigisme totalitaire détruit la liberté, c'est pourquoi le parti démocratique approuve l'économie de marché partout où règnent les conditions d'une véritable libre concurrence... »

L'Etat et la société ne doivent pas devenir la proie des puissants groupements d'intérêts... La propriété privée des moyens de production a droit à la protection et à l'encouragement de l'Etat aussi longtemps qu'elle n'entrave pas la construction d'un ordre social équitable... »

En Belgique, la présence des libéraux dans la plupart des gouvernements qui se sont succédés depuis la libération, leur a permis d'exercer, dans les affaires du pays, une influence plus que proportionnelle à leur importance numérique. C'est évidemment la justesse de nos idées qui explique ce phénomène.

Les résultats de cette politique ont d'ailleurs été extrêmement encourageants. Qu'on en juge :

- l'expansion de notre revenu national et de notre production industrielle globale et par tête d'habitant, nous a portés et maintenus au premier rang des pays européens.
- l'amélioration du bien-être général qui en a résulté, s'est caractérisée par des accroissements considérables de consommation individuelle et simultanément par plus de sécurité et de stabilité économique et sociale.
- Ces résultats ont été atteints sans compromettre la solidité de notre

(Suite en page 6)

d'aider ces populations à prendre conscience d'elles-mêmes et de leur permettre de prendre leurs responsabilités.

Mais ce qu'il y a d'incompréhensible et là, je n'en serai jamais le complice, c'est qu'au cours de manifestations comme celles qui se sont déroulées à Stanleyville, certains, désirent surtout recueillir la palme du martyr, créent des émeutes en réclamant l'indépendance à coups de machettes, à coups de lances, alors que la Belgique n'entend faire qu'une seule chose : c'est de faire respecter sa parole du 13 janvier..

Le Comité de rédaction tient tout particulièrement à adresser ses plus vifs remerciements à Mademoiselle Francine Rossius, Mariella Benner, Anne Martine et Colette Lebrun, qui ont prêté leurs GRACIEUX concours à la mise en page du présent numéro.

La Rédaction.

## VADE RETRO St-NICOLAS



Sous prétexte que le 6 décembre est le jour de fête d'un grand Saint du valendrier, il s'est fait, à l'Univ', une coutume, de voir une grande sortie organisée par l'Union bien entendu.

Il fut un temps où elle avait un sens.

Mainenant la St-Nicolas n'est plus qu'une occasion pour un ou deux abrutis, de se couvrir de loques, de basouiller quand on leur réclame un discours et d'hésiter quand il faut prendre une décision!

Voilà la St-Nicolas telle qu'un certain Boussard, qui se veut folklorique, la conçoit!

Par contre, en marge de cette « guindaille » qui, comme la sortie sur la foire, tourne à ridicule, l'A. E. D. depuis l'an dernier, organise sa St-Nicolas, et son grand Saint se balade de magistrale façon, dans les auditoires où il y fait le procès des profs et de certains student.

Bravo! l'A. E. D.! Votre St-Nicolas-homme grenouille, s'est surpassé, ainsi que ses deux acolytes.

Mais une fois les trois St-Nicolas réunis en ville, les deux calotins ayant peut-être entendu parlé du succès remporté par celui de l'A. E. D., voulurent faire bande à pari, et en tout cas, proposèrent qu'on se disperse pour éviter à l'Union d'encaisser tous les procès.

Simple partage de responsabilités, quoi!

Mais nom de Dieu! est-ce l'Union qui organise la sortie ou pas!?

En tout cas, avec ce manque d'organisation total, cet esprit casanier, qui n'en voulait qu'aux fillettes de 6 et 10 ans du couvent de la rue des Clarisses, des flics n'ont eu aucun lauriers à recueillir.

Aussi, à l'Athénée, ils n'étaient que trois malheureux, tremblants derrière la porte, où ils restèrent maîtres de la place, à la suite du manque de coordination dans l'assaut.

A la dislocation du « cortège », en plus, on a pu entendre les commissaires remercier Boussard et l'autre, pour leur avoir évité de trop travailler.

LES ORGANISATEURS CALOTINS ETAIENT VENDUS AUX FLICS!...

Non, déplorable. Déplorable surtout de voir le président de la FELU cotoyer ces « Saints ».

Mais il nous faut parler du passage de St-Nicolas dans les auditoires. Plus particulièrement en 2e philo, où un type, qui est à cent lieues d'être dans la mentalité universitaire, voulu protéger sa renommée déjà vacillante en agissant, pour le moins bizarrement.

Ce type, c'est Fernand Bothier, pour qui le réquisitoire rédigé sous forme de lettre écrite à St-Nicolas, n'avait rien de bien terrible.

Cependant, Bothier s'est subitement senti choqué et outré, lorsque le nom de Florette fut prononcé.

Nous comprenons mal la réaction qui suivit la lecture de ce prénom fatidique, puisque le pucelage maladif de l'intéressé - apparition périodique de pustules couleur cuisse-de-nymphémue, yeux exorbités, rejet précipité de la tête en arrière, contraction des maxillaires d'où sort l'expression « vous êtes putrides! », quand on lui parle de filles - n'était pour rien en cause.

Toujours est-il que s'approchant de plus en plus de la chaire, sous ses airs de faux jésuite, il s'empara du papier et le déchira.

Tant pis! il s'est encore plus ridiculisé que s'il avait laissé achever la lecture.



## Opération « M » comme dans « Merde! Monseigneur... »

Nous avons tous admirés, le 20 octobre, à la St-Verhaegen, le caractère modeste de Baudouin, Roi des Belges, qui, reçu Docteur Honoris Causa à l'U. L. B., regrettait de n'avoir pu participer à la vie estudiantine lorsqu'il en avait l'âge.

Baudouin n'eût probablement pas été un guindaille enragé, mais il se serait consacré, je pense, à la vie des cercles, et, en bon souverain d'un peuple premier consommateur de bière dans le monde, il eût veillé à ce que les students soient pourvus de leur hydromel national.

Et son frère?... Parlons un peu de son frère, voulez-vous?

Lui, tout d'abord, depuis sa communion solennelle, n'a pu se défaire de son costume marin. Voyant cela les autorités lui ont décernés des titres et des décorations, pour que cela ne fasse pas trop « gamin »; mais il n'en conserve pas moins sa pochette de tentelle et sa fourragère.

Lui non plus ne fut jamais student. (Servitude de la race - qu'on dit Noble). Mais plutôt que d'avouer ses regrets et d'encourager - à défaut d'y avoir participé - le développement de la vie estudiantine, Monseigneur se défoule et joue à l'hygiéniste en prêchant partout la consommation de lait!...

Vu que le conseil venait d'en haut, notre « Alma Mater », qui distribuait déjà clandestinement des bouteilles de

« lait A.A. », s'est crue couverte, et annonce maintenant, par voie d'affiches, la reprise de la distribution.

Vous vous rendez compte, Messieurs les anciens, du lait à l'Univ'!!! On aura tout vu.

Qu'est-ce qu'on aura tout vu?

Nos suffragettes universitaires, se masculinisant de plus en plus, venir pomper du lait pour entretenir le galbe de leur féminité, ainsi que des prétendus « poils » complexés jusqu'à ne pas pouvoir avouer qu'ils n'ont jamais bu de bière et qui diront plus tard d'un air fier: « Ah! à l'Univ', ce qu'on a pu boire! »

A ce train-là, quand on ira au café, il nous faudra commander: « Garçon! un « Lacta », ou bien un « Pidevache », ou encore un « Jus-Pis-Lait ».

Non, Monseigneur, vous n'avez jamais fait de guindailles, et ce n'est pas encore maintenant que vous en ferez. Alors mêlez-vous de ce qui vous regarde, soyez modeste, ne veuillez pas transformer le peu de folklore qui subsiste en nous imposant des « à-fonds » de lait et veillez au moins, souverain en puissance, à ce que le seul fleuron que les Belges puissent mettre à leur boutonnière - les plus grands buveurs de bière du monde - soit maintenu avec fierté pour le bonheur du gosier de tous vos compatriotes.

G. COUAFFE.

## Syllogisme paradisiaque

Ou Dieu veut empêcher le mal et ne le peut,  
Ou il le peut et ne le veut,  
Ou il ne le peut ni ne le veut,  
Ou il le veut et le peut.  
S'il le veut et ne le peut, il est impuissant;  
S'il le peut et ne le veut, il est pervers;  
S'il ne le peut ni ne le veut, il est impuissant et pervers;  
S'il le veut et le peut, que ne le fait-il alors?

Anatole FRANCE.  
« Les Dieux ont soif ».

## Freddy JANSEN

Ses chemises sur mesure  
Ses vêtements de luxe  
Ses accessoires de classe  
6, rue Charles Magnette,  
LIEGE

Une heure de fourche...

## Le Régent

VOUS ATTEND

48, rue du Pont-d'Avroy  
LIEGE Tél. 23.53.88

## Mathématiques récréative

Les mathématiciens peuvent être aussi... amoureux...

La démonstration de leurs sentiments est souvent très claire et plutôt abstraite!

En voici un petit exemple :

Mademoiselle,

La passion que j'éprouve pour vous est, je crois, inversement proportionnelle aux apparences, ses racines n'en sont pas moins profondément inscrites dans mon cœur.

Vous êtes le lieu géométrique de mes pensées mais je ne pourrais pas définir votre beauté.

A mes yeux, vous représentez le centre d'une circonférence dont le rayon se prolonge à l'infini parallèlement au but de mon existence. J'espère toutefois que nos deux lignes de vie parviendront à se rencontrer dans un avenir rapproché!

Je ferai de mon mieux pour équi-

librer dans un rapport presque constant, la somme de vos qualités et de mes défauts.

Les sentiments que je m'efforce de vous prouver sont équivalents à la réalité.

J'ose espérer que la réciproque est vraie et que vous me répondrez en termes positifs, car c'est la condition nécessaire et suffisante pour que nos destinées forment un binôme conjugué.

Vous êtes la variable indépendante de la construction de notre bonheur.

Pour que vous ayez la possibilité de me faire part des résultats de vos méditations, la seule solution à envisager est de fixer un lieu de rendez-vous équidistant de nos deux demeures.

Fixons un point : le pont aux ânes par exemple, 6 h. 45 précises.

Recevez, Mademoiselle, l'expression d'un amour incommensurable.



## Arthur NIZIN

« PRIX DE LA GUILDE »  
JOURNAL DE RUSSIE.

«...Mais plus tard, mais surtout, il y a eu Kolytchev... Cette vision m'a marqué, pèse sur moi plus que tout le reste, a changé jusqu'à l'idée que je pouvais me faire vaguement de l'homme... Il y eut un coup de révolver et la grand'mère s'écroula, petit tas de loques sur le sol gelé...

Ceci n'était plus la guerre, c'était le dévoilement de ses dessous sataniques, la révélation de la bête humaine. Un saint, un héros aurait eu un geste, une inspiration que notre prudence est incapable d'imaginer. Il aurait fait immédiatement efficace ou non et sans peut-être le savoir, la seule chose qu'il y avait à faire. Et peut-être l'aurait-il payée de sa vie. Mais cette mort acceptée n'aurait pas eu la stupide horreur de cette boucherie.

Elle aurait eu un sens... Il aurait fallu bouger bien avant Kolytchev.

Mais maintenant, il faut bouger tout de suite, n'importe où, sinon, il sera encore une fois trop tard, une dernière fois trop tard et nous ne bougerons jamais, pétrifiés, médusés, statues de sel.

Il ne faut pas offrir l'encens, il ne faut pas accepter la marque de la bête. Nous serons peut-être proclamés traîtres à la nation, à la race, à la doctrine, mais qu'importe ?... »

Ces bribes de phrases extraites du livre d'Arthur Nizin — Prix 1959 de la Guilde — constitue l'essentiel du « Journal de Russie », de Michel Heinemann, sergent-interprète de la deuxième compagnie.

Michel Heinemann est un homme et parce qu'un jour, à Kolytchev, il a cessé un instant de l'être, il veut le redevenir.

### LE BESOIN DE PARLER

Le besoin de parler sévit sur une multitude de personnes qui n'ont vraiment rien à dire.

Tous les repas de corps — qui devraient rester l'apanage des seuls cannibales — se terminent invariablement pas une série de discours où la langue française est au déshonneur.

La chaleur communicative des banquets fait éclore presque autant de fleurs de rhétorique inexpiable que le régime parlementaire.

« Ici, Mesdemoiselles, vous devez lever votre verre en l'honneur de Sainte Catherine, en attendant les mignonnes cailles enroulées de feuilles de vigne, qui vous seront présentées sur un lit de foie gras aussi rosé que vos joues printannières.

Ce mets savoureux sera accompagné d'asperges vertes à l'huile, symbolisant l'espérance de vos vingt printemps. »

(Un discours prononcé à un banquet des Catherinettes.)

De Mirelovo à Borislav, il se montra plus humain que ne se montrent d'ordinaire, les soldats : il soustraira au Brandkommando la demeure d'une demi-folle, prévendra le staroste de ses intentions ; maquillera les listes de bétail, de déportés, d'otages ; fournira un laissez-passer pour permettre à une femme de rendre visite à un enfant malade ; et tout simplement parce qu'il est bon, il tombera amoureux d'une jeune fille, Katia, dont il ne sait rien, sinon qu'elle est Russe, douce et bienveillante. Il imaginera un roman d'amour, un conte de fées.

Lorsque tout s'écroule, il se rend compte qu'il n'y a pas de place pour les contes de fées dans un monde où les systèmes triomphent.

Désespéré, il tente un ultime effort qui le conduira à la prison de Sandomir sous le préau de laquelle, au petit matin, il connaîtra le peloton d'exécution sans avoir eu le temps de savoir si Katia l'aimait.

Les lecteurs de Nizin ne le sauront pas davantage, car une réponse officielle affirma que « tant à Kiev (Ukraine) qu'à Borislav (Russie Blanche), il n'existait aucune personne répondant au nom de Katia Gontcharova ».

Ce livre, remarquablement écrit — laisse l'impression que Michel Heinemann est mort pour rien. Cependant le héros est si humain qu'on se refuse à croire en ce dénouement inhumain, et, au delà du pessimisme de l'auteur, on se plaît à espérer, aujourd'hui, la tragédie terminée, aux amours heureuses d'autres Michel et d'autres Katia.

APRES

LES GUINDAILLES,

TOUS AU

## TCHANTCHÈS

A « DJU D'LA »

NOUVELLE DE STRASBOURG

Lors du dernier banquet organisé dans les salons de la Préfecture, aux applaudissements de tous les convives, Monsieur le Préfet leva son verre en l'honneur de l'union toujours féconde entre le coq gaulois et la cigogne alsacienne.

## Etablissements REDUCTA

37, rue Souverain-Pont

LIÈGE

Télé 23.23.84

## FAIT D'HIVER GRAVE A L'A. E. D.

Juste avant de mettre sous presse, nous apprenons que, dans la nuit du Mardi 8 au mercredi 9 décembre, le président de l'A. E. D., Jacques Maisse, fut pris d'un malaise brusque et soudain, qui le frappa dans sa chair, à hauteur du bas-ventre.

« On fit venir pour le soigner  
« On fit venir pour le soigner  
Deux chirurgiens, un infirmier,  
Deux chirurgiens, un infirmier,  
..... » !

La suite de la chanson, après examen approfondi, ne peut s'appliquer à notre distingué président.

Quette-il arrivé au juste ?

Dans le voisinage immédiat de Coquette Maisse, un morceau de tripe, qu'on considère toujours comme « un boyau de rien », s'est subitement enflammé au point de frôler une péritonite galopante.

Sitôt tâté, sitôt embarqué à l'hosto, où il gît actuellement les tripes au vent.



Pauvre Maisse !

On nous a fait savoir que le régime draconien de la clinique ne lui plaisait pas (pas de bière et les infirmières sont des « chères soeurs »), il souhaitait qu'on lui rende visite avec moultes casiers et tonneaux, ainsi que moultes gentes pucelles.

D'après le dernier recensement à l'Alma Mater, pucelles pour pucelles, nous pensons qu'il faudra qu'il se contente des « chères soeurs » ; si répuquant que cela soit, c'est pour le moins folklorique !

Pour casquettes d'étudiants  
et insignes

UNE SEULE MAISON

L. DEVILLEZ

30, Passage Lemonnier, 30  
LIÈGE - Tél. : 32.29.73

## Hotel Riche

Chambres pour voyageurs  
Tout confort - Chauffage central  
Ouvert jour et nuit

10, RUE LOMBART  
à 50 m. de la place St-Lambert.

Nouveau propriétaire

Tél. : 23.27.09

## Ce qu'ils aiment

J. Maisse : « Liaisons dangereuses ».

Danloy : « Mes premiers pas ».

Carlos : « Vol de nuit ».

Nanon : « Le grande illusion ».

Baré : « Prison de l'Eurhoppe ».

C. Fontaine : « Self service ».

A. Hoppe : « Aimer, boire et chanter ».

Y. Lantin : « Madame Sans Gène ».

J. Gillard : « Mariage parfait ».

Françoise Pire : « Inconstance ».

M. Pirlot : « Son Altesse l'Amour ».

### HEURE DE FOURCHE.

Après les cours

pour mieux voir les fins

de GUINDAILLES

## Le VINAVE

ET SA LOGIA

### ET POUR LES CARABINS

Tous les thérapeutes sont d'accord pour proclamer que la menthe est un merveilleux calmant des douleurs gastriques et intestinales.

Mais son action ne se borne pas à une simple action analgésique : elle provoque en même temps une excitation des extrémités nerveuses du glosopharyngien et, par réflexe, une exagération des mouvements normaux de l'estomac qui déterminent l'ouverture du pylore et une exagération de la tonicité des muscles abdominaux qui président à la presse abdominale, ce qui provoque la carmination, c'est-à-dire l'évacuation des gaz stomacaux et intestinaux et la cessation des la distension des tuniques musculaires des organes abdominaux.

L'action antiémétrique est due, en grande partie, à cette mise en action, péristaltisme normal inhibé par un spasme.

Tout cela pour dire que la menthe fait pêter et roter.

### ETUDIANTS !

Rendez-vous à la

BRASSERIE

## CHARLEMAGNE

1, place de la République Française

LIBRAIRIE

## Paul Gothier

LIVRES CLASSIQUES

et UNIVERSITAIRES

3, Rue Bonne-Fortune LIÈGE

## LIBÉRALISME, doctrine du progrès (Suite)

monnaie : nos prix ont été plus stables que ceux de nos cinq partenaires du Marché Commun, que ceux de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, des pays scandinaves.

— Notre balance de paiements est excédentaire, sauf pendant de brèves périodes. Nos réserves monétaires croissent : elles n'ont jamais cessé de couvrir au moins 33 % de nos importations annuelles.

Plus important encore ont été les résultats atteints dans la lutte pour le maintien de la liberté économique :

— les nationalisations ont pu être évitées ;

— L'Etat a été maintenu dans son rôle de législateur, de juge et d'arbitre.

— Les salaires élevés ont favorisé un développement sans précédent de la propriété immobilière.

Il est cependant certain qu'à côté de ces éléments favorables, il en est d'autres qui le sont moins. Citons notamment :

— Notre excessive sensibilité aux fluctuations conjoncturelles.

— Le niveau relativement élevé de notre chômage.

— Le niveau relativement élevé de nos prix de revient, le coût élevé de la distribution, l'étroitesse de notre marché intérieur ont agi de façon défavorable sur le taux de croissance annuel de notre revenu par habitant.

C'est conscient de ces problèmes que le parti libéral a proposé, lors de son dernier Congrès, un programme d'équipement économique impliquant la mise en oeuvre de moyens suivants :

1. Accroissement du revenu national basé sur le principe de l'économie concertée.

2. Atténuation des cycles conjoncturels.

3. Développement intensif de l'infrastructure économique.

4. Encouragement de l'épargne privée et développement de propriété privée mobilières et immobilières.

5. Maintien du pouvoir d'achat de la monnaie.

6. Rationalisation du secteur de la distribution.

7. Rejet de toute forme de nationalisation.

8. Suppression accélérée des barrières douanières.

Ce programme doit aboutir à donner, dans la liberté, le plus de bien-être à tous. D'autres programmes politiques prétendent, eux aussi, y parvenir par la nationalisation, la planification intégrale de l'économie. Nous méthodes diminuent progressivement, avons vu que les partisans de telles que dans tous les pays occidentaux.

Il est, dans tous les cas certain, « c'est au libéralisme qu'on demande aujourd'hui les moyens de mieux travailler pour mieux vivre ».

L'exemple du développement du Canada, des Etats-Unis, du relèvement de l'Allemagne Fédérale comparé à la stagnation de l'Allemagne communiste indique très nettement qu'une économie libre permet des progrès beaucoup plus impressionnants que ceux qui servent de base à la propagande collectiviste.

En conclusion, nous rappelons l'affirmation de Bertrand de Jouvenel : « Ce ne sera ni demain, ni après que l'Etat pourra tout savoir, tout vouloir et tout faire. »

Pierre WARNANT,  
Sénateur.

Le Comité d'administration, au moment de l'envoi du numéro précédent à certains abonnés, s'est aperçu que certains exemplaires ne possédaient pas le nombre de pages normal.

Il présente aux intéressés toutes ses excuses et voudrait connaître leur nom et adresse de manière à pouvoir restituer cette erreur regrettable.

L'Administration.

## Maison E. VERDIN

27 et 29, rue des Clarisses  
LIEGE

Tout pour la photo  
et le cinéma

Tous travaux pour amateurs

VOTRE OPTICIEN

**HIRSCH**

104, rue Cathédrale  
LIEGE

REDUCTION à tous les Etudiants.

Sanctuaire des « poils »  
CAFE

**WIEL'S**

FLEURI

76, rue St-Gilles - Liège

Spécialités : Scotch au tonneau  
Spaghetti

Soupe à l'oignon.

Prop. : André NEUVILLE

STUDENT !

Sois de ton temps !

Ne te ridiculises pas en marchant  
sur les pieds de ta danseuse.

**viens chez Drot**

Place du Théâtre  
LIEGE

## La Gondole



Rue Saint-Paul  
LIEGE

Cuisine soignée

Choix - Qualité

Cadre sympathique

5 francs de réduction sur tous  
les plats aux étudiants.

TRIBUNE LIBRE  
EUROPE

## réveille-toi !

« Le siècle marche, et pose ses jalons, nous marquant une étape nouvelle... »

Cette étape nouvelle sur la route de notre décadence se marque en effet par l'accession du soi-disant Etat Congo à l'indépendance, accession applaudie par la quasi unanimité des Belges.

Evidemment, la chose va s'accomplir au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et au nom du bien-être des Africains. Mais ce droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est-il pas, parmi les faux principes de la Révolution Française (dont nous ne finissons pas de mourir), le plus faux et le plus absurde ? N'a-t-il pas déclenché, depuis 1793, les guerres les plus folles et les plus sanglantes de l'histoire du monde ?

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est, à l'heure de l'unité, la marche vers la dispersion, à l'heure de la fédération, le germe de l'éclatement.

C. ABSIL,  
de Jeunesse Nationale.

Est-ce dans l'indépendance, d'autre part, que les Africains trouveront leur véritable émancipation et leur bien-être réel ? Ne vont-ils pas, au contraire, les Européens dignes de ce nom une fois partis, sombrer dans la duperie et dans la tyrannie ?

Il est insensé de vouloir apporter à des peuples si éloignés de nos moeurs, de nos coutumes et de nos lois, des institutions démocratiques pour lesquelles ils ne sont pas faits, et dont nous n'avons pas à nous vanter puisqu'elles sont chez nous faussées, et que leur crépuscule paraît proche.

Qu'on ne vienne pas nous parler du courant irréversible de l'histoire ! C'est la volonté des hommes qui fait l'histoire. Sont emportés au fil d'un courant « irréversible » les peuples et les nations qui, s'abandonnant, n'ont plus le courage et l'énergie nécessaires pour croire, obéir et combattre.

Notre devoir était de ne pas abandonner les Noirs à eux-mêmes et à la folie démocratique.

Notre devoir était d'imiter non pas ceux qui lachent pied, mais les nations qui, comme le Portugal et l'Espagne, n'ont pas renié leurs traditions coloniales, et ont assimilé leurs colonies au territoire métropolitain.

Il n'y a que deux voies pour l'Afrique : l'Eurafrrique et le communisme, et l'intérêt des Africains n'est pas du côté de Moscou.

Déjà, le mouvement tournant a commencé : le premier ministre noir de Guinée a reçu sa formation à l'Ecole de Guerre Africaine de Prague, et on peut être certain que les troubles qui éclatent de l'Algérie au Cap sont contrôlés par des agitateurs spécialisés, formés à la même école que Monsieur Sekou-Touré (1).

C'est aussi parce que l'Europe n'a pas encore été capable de forger son unité que l'Afrique l'abandonne à l'heure actuelle. En face des Etats-Unis d'Europe, cela ne fait pas de doute qu'on n'eût trouvé ni Fellaghas en Algérie, ni Abako à Léopoldville.

Si les empires européens s'écroulent, c'est d'abord parce qu'en deux grandes guerres fratricides, les Européens se sont massacrés sans aucun profit, ni pour eux-mêmes, ni pour l'humanité à laquelle une Europe forte et puissante est à présent plus indispensable que jamais.

Le salut des peuples sous-évolués ne réside à coup sûr pas dans une fallacieuse indépendance, dans le cadre d'institutions étrangères à leurs âmes et à leurs génies, mais dans une collaboration totale avec une Europe animée de l'esprit d'empire, qui n'est pas l'esprit de tyrannie et d'exploitation, mais un haut idéal de service et de protection.

Il faut que tout ce qui vit encore, ce qui s'appelle vivre, sur nos terres d'Occident, que tous ceux qui sentent couler dans leurs veines un sang jeune et bouillant, s'unissent dans un esprit offensif pour bâtir la patrie européenne et ainsi sauver l'Afrique.

(1) Voir mon article : « En marge d'une folle indépendance », en Tribune Libre du N. 2 du « Vaillant ».

CARABINS, CHIMISTES, INGENIEURS, PHARMACIENS !

Pour vos Tabliers, Cache-Poussières de Labo, Chirurgie, etc.,

Pour tous Vêtements de Protection.

UNE ADRESSE :

**A LA POSTE** rue de la Régence, 42 - LIEGE.

Equipements Coloniaux - Import, réduction à MM. les Etudiants.

Freddy

**Jansen**

Sa gamme sensationnelle de PULLS,

ses CHEMISES sur MESURE !

6, Rue Charles Magnette - LIEGE



## Mozart

### AU SALON

#### Sérénade nocturne en Ré

Ce petit ouvrage, composé en janvier 1776, se rattache encore par bien des points au style de Mozart en 1775. C'est son humeur conventive qui reparaît dans la conception de cette petite sérénade dont on ignore tout à fait la destination.

Peut-être aura-t-il voulu offrir une surprise pour la nuit de nouvel-an à sa soeur qu'il honorera d'une sérénade, le jour de son anniversaire ; ou bien encore, aux jeunes filles de cette famille des Lodron, à qui il ne cessera de vouloir plaire durant toute l'année de 1776.

En tout cas, il ne s'agit ici que d'une oeuvre infiniment simple, sous sa complication apparente.

Les deux orchestres réunis se composent chacun d'un petit quatuor

Philippe GLESENER

à cordes, mais le deuxième est renforcé d'une partie de timbale et tout le rôle de ce deuxième orchestre se réduit le plus souvent à doubler les parties du premier, sauf parfois à répondre en écho, ou à remplir par une batterie les intervalles.

Evidemment tout l'effet de la sérénade ne résultait que du placement de ces deux orchestres assez loin l'un de l'autre et de l'atmosphère un peu étrange que créait ce dialogue échangé, par exemple aux deux extrémités d'un salon.

\*\*\*

## Freddy JANSEN

« Le Maître tailleur des  
hommes de goût  
et des gentlemen »

6, rue Charles Magnette  
LIEGE

## CHRONIQUE

#### Petite Musique de Nuit en Sol (1778)

On ignore tout de la destination première de cette petite sérénade écrite en fait, pour un quatuor à cordes, le violoncelle et la contrebasse étant toujours à l'unisson.

Ce retour de Mozart à l'ancienne sérénade ou divertissement, a été un de ses succès retentissants, et il faut naturellement considérer cette jeune et immortelle « Nachtmusik » comme une oeuvre destinée à un ensemble orchestral.

Mais que penser de la forme du final construit, en somme, tel un morceau de sonate et qualifié par Mozart lui-même de « Rondo » ?

En 1187, les « rondo » du maître ont conquis les libertés les plus diverses.

Il ne s'agit pas d'un « nocturne », mais plutôt, a-t-on écrit, d'un divertissement pour égayer une fête de nuit. Avec sa spontanéité, le menuet très célèbre, semble né d'un seul trait ; son allure énergique se maintient jusqu'à la fin. Aussi, le contraste créé par l'arrivée du « trio » est-il particulièrement accentué.

Ce trio, avec la tendre douceur du chant confié à la clarinette, a un caractère viennois qui évoque Schubert dans toute sa simplicité candide.

Le final débute par un thème alerte et furtif ; le « tutti » qui succède sur ce même thème, est bientôt suivi de longs traits en mouvements arpégés des violons, pour aboutir à une cadence sur un rythme de fanfare.

On croirait, après cette cadence, à l'arrivée d'un second sujet, mais c'est le premier qui se reproduit et combien varié.

Mozart ici, revient au procédé adopté par lui pendant la seconde moitié de l'année 1786 : un seul et même sujet formant la substance de tout morceau.

Un « coda » endiablée, invariablement fixée sur le rythme initial du final termine l'oeuvre.

## AUTOUR DES PEINTRES IMPRESSIONNISTES

« Sais-tu pourquoi l'on achète notre peinture ? Je vais te le dire.

Le mois dernier je vends un tableau à un amateur chez qui, quinze jours plus tard, je suis invité à déjeuner.

Sachant qu'il avait mis mon oeuvre dans la salle à manger, je la cherche des yeux sur les murailles ; je ne vois rien.

A la fin, n'y tenant plus, je murmure à mon hôte : où donc avez-vous mis mon tableau ? — Votre tableau ? Mais il est là-haut, fait l'autre tout naturellement. Regardez, près du plafond. Il y avait un trou. J'ai mis votre toile pour le boucher. »

Le peintre impressionniste Legas connu des débuts difficiles et fut souvent déçu. Plus tard, le succès grandissant de ses oeuvres ne lui fit jamais perdre sa modestie.

Comme vers la fin de sa vie, l'une de ses toiles avait atteint cinq cent mille francs, on lui demandait s'il était content, il répondit, hargneux :

« Content ? oui, comme le cheval qui a gagné le Grand Prix ! »

Ce peintre de tant de filles et de femmes, était resté célibataire car il affirmait : « Je ne me suis pas marié parce que ma femme aurait voulu me faire « arriver », Grand merci ! »

L'école impressionniste est née au XIXe siècle, et nous a laissé des oeuvres d'une valeur inestimable.

Degas, Manet, Cézanne, Pissaro, Renoir marquent une grande étape dans l'histoire de la peinture. Ces peintres dépassent le stade du simple portrait pour essayer de traduire sur leurs toiles les sentiments qui les étouffent.

Peut-on évoquer Manet sans penser immédiatement à la douceur d'une mer bleutée, à la nature qu'il a peinte dans toute sa fraîcheur et sa beauté.

L'état d'âme du peintre impressionniste perce dans ses esquisses où les couleurs très claires, fugitives,

jouent avec la lumière. Les sujets de ces tableaux sont vagues, imprécis, entourés de mystère. Si les toiles de Manet, de Renoir évoquent en général la joie de vivre, le bonheur, celles de l'impressionniste Vincent Van Gogh sont souvent imprégnées de pessimisme, d'un certain dégoût de la vie, de souffrance.

Quelle détresse dans les yeux de ce peintre maudit, voué, dès sa jeunesse, à la misère.

Van Gogh fut un incompris, un homme meurtri par la vie. Mais aujourd'hui, l'humanité s'honore de l'un des plus grands artistes qui s'est adonné à un travail fougueux, incessant, tragique.

Sa rancoeur pour la vie, il l'a traduite dans ses ciels jaunes, ses blés fauves, ses sinistres corbeaux noirs volant au-dessus d'un champ.

Cézanne, comme Van Gogh, fut un incompris, un méconnu. Il était d'une modestie effarante. Il ne pouvait s'empêcher de dire à son fils lorsqu'ils visitaient une exposition où ses propres toiles étaient exposées : « Regarde... Regarde... Ils les ont encadrées!! »

Même sa famille ne le prenait pas au sérieux. Comme il avait proposé de peindre son père sur son lit de mort, il s'entendit répondre par sa soeur : « Voyons, Paul, ce n'est pas le moment de plaisanter ; si nous voulons conserver l'image de notre père, fais-moi la grâce d'appeler un peintre sérieux. »

Pauvre Cézanne qui passa, pendant de nombreuses années, pour un raté de génie !

Telle est l'histoire des grands hommes.

Beethoven, devenu sourd, entend mieux certaines musiques. Van Gogh, presque fou, élargit sa vision. Ils ont comme l'arbre qu'on élague : ce qu'on leur enlève ajoute à leur force. L'art d'avancer dans la vie, c'est l'art de faire du manque une richesse.

P. F.



SKI - LUGE - PATINAGE et HOCKEY sur glace  
PANTALONS et CHAUSSURES de SKI  
PULL-OVER - ANORAKS

GAUSSET-SPORTS

33, boulevard d'Avroy - Liège



« L'ETUDIANT LIBERAL »

Mensuel

9, rue Soeurs-de-Hasque  
LIEGE

Téléphone : 26.27.76

Défend les idées libérales, mais pas nécessairement celles du parti.

Rédacteur en chef :  
GLESENER Philippe.

Administrateur : WUINE Gilbert.

Secrétaire de Rédaction :  
RINGELHEIM Fernand

Directeur politique : DANLOY Paul.

Rédacteurs :

OURTOIS Nicole,  
LAMBERTS Claude,  
POUSSET Maurice,  
FORBACH Nicole,  
POUSSEUR Pol,  
RIGAUX Ernest,  
GRAND'RY Jean-Pierre,  
GERARD Jean-Pierre.

Publicité et vente :

WUINE Gilbert,  
109, rue St-Gilles - Liège

C. C. P. : 33.90.21

ABONNEMENT :

ordinaire : 1 an 50 francs ;  
protecteur : 1 an 100 fr. et plus.

## SCANDALE A LOUVAIN

« L'Etudiant Libéral » est heureux de pouvoir publier ci-dessous la copie d'une question adressée par M. le Député Jeunehomme (ancien Président de la FELU), aux Ministres de la Justice, de la Défense Nationale et de l'Intérieur.

Le 2 décembre, à Louvain, a eu lieu un cortège estudiantin, à l'occasion de la St-Nicolas, fête traditionnellement célébrée par les étudiants.

Il semble que certains de ceux-ci aient commis des excès et se soient rendus coupables de fautes qui sont peut-être d'une certaine gravité.

Je ne cherche pas à entreprendre la défense de ceux qui auraient commis des actes vraiment répréhensibles.

Je désire seulement attirer votre attention sur la façon assez arbitraire selon laquelle il fut procédé à l'arrestation d'environ 150 étudiants, et aussi sur la façon dont ils furent traités par après.

Je ne discute évidemment pas le fait que l'on puisse appréhender des étudiants pris en flagrant délit de bris de mobilier ou ceux qui causent manifestation du désordre.

Cependant, il semble bien que l'on ait agi sans beaucoup de discernement et l'on me cite des cas vraiment effrayants.

Il n'est pas admissible que soient privés de leur liberté, des jeunes gens et des jeunes filles qui ne sont coupables d'aucun fait grave, mais qui sont appréhendés tout simplement parce qu'ils se trouvent à proximité d'un groupe plus tumultueux.

Il n'est pas admissible non plus que dans ce genre de raffle, sans discrimination, soient appréhendés des étudiants qui se promènent en tenant des jeunes filles par le bras, et que l'on inculpe d'outrage aux mœurs sans qu'il y ait aucun geste déplacé !

Des étudiants de l'Université de Liège, invités par leurs amis Louvainistes, ont été victimes de cet arbitraire.

J'attire particulièrement l'attention de Monsieur le Ministre, sur les circonstances dans lesquelles ces jeunes gens et jeunes filles durent passer la nuit, et je relève certains faits :

a) Les étudiants arrêtés devaient prendre place debout dans un camion, avec les mains sur la tête.

Lorsqu'un choc les faisait choir, ils étaient relevés à coups de crosse, par les gendarmes chargés de leur surveillance.

b) Etant parqués dans le garage de

la gendarmerie, ils ont dû rester debout, en rang et en silence, de 18 heures à 22 heures, puis, après que leur identité ait été relevée, ils ont continué à passer la nuit dans des circonstances vraiment pénibles.

c) Lorsque les gardiens considéraient que les étudiants ainsi parqués étaient trop bruyants, ils obligeaient l'un ou l'autre d'entre eux de sortir du garage, en marchant sur les genoux, les mains en l'air et dans le cas où cet exercice ne s'exécutait pas à leur gré, ils donnaient des coups de crosse de fusil ou des coups de matraque ou des coups de pieds.

d) Les gendarmes ont laissé une jeune fille de 20 h. 30 à 23 heures dans le froid, alors qu'elle portait une blouse légère, et elle était obligée de rester à genoux.

Les gendarmes repoussèrent deux étudiants qui voulaient prêter à cette jeune fille un chandail ou un veston.

e) Un étudiant qui avait un pied cassé, a été laissé pendant plus d'une heure sans aucun soin, malgré les protestations de ses condisciples.

Les étudiants furent libérés deux par deux, de 4 h. à 6 heures du matin.

On leur rendait alors leur carte d'identité.

Un étudiant qui, après avoir reçu sa carte d'identité, avait demandé à qui il pouvait s'adresser pour déposer plainte au sujet des faits graves qu'il venait de constater de la part des gendarmes, s'est vu à nouveau retirer cette carte et cela lui a valu une heure supplémentaire de détention.

Je considère personnellement que quels que soient les faits qui ont pu être reprochés aux étudiants coupables, les méthodes employées par les gendarmes sont absolument indignes de notre pays.

Je serais reconnaissant à MM. les Ministres de la Justice, de la Défense Nationale et de l'Intérieur, de bien vouloir me faire savoir s'ils ont ordonné une enquête au sujet de ces faits et aussi de bien vouloir tenir le Parlement au courant du résultat de cette enquête.

La réponse des Ministres devant être publiée au Bulletin des Questions et Réponses, dans un délai de 15 jours, nous l'insérerons dans notre numéro de janvier.

Espérons qu'ainsi seront dénoncés des abus qui nous rappellent trop certains événements d'il y a 15 ans.

« L'Etudiant Libéral ».

## A propos des casques blancs

Un incident récent déclencha — une fois de plus — dans mon for intérieur une violente diatribe contre un certain aspect de notre police.

Voici les faits : un agent de police en civil — mais néanmoins en possession de son arme — s'étant « SENTI MENACE » au cours d'une altercation avec des inconnus, avait « révolvrisé » l'un des prétendus attaquants, lui perforant l'intestin en plusieurs endroits.

Il n'avait pas été touché, ni même menacé du geste !

Quel est l'homme qui, pour une simple menace (supposons qu'il y ait eu menace !), alors qu'il se trouve dans une des principales artères de la ville, un samedi soir, ne trouverait pas d'autre moyen de se débarrasser d'un contradicteur qu'en lui tirant une balle dans le ventre ?

Quand j'aurai ajouté que le dit « contradicteur », c'est reconnu, avait été très nettement provoqué par le compagnon de notre héros, un militaire de carrière, en civil lui aussi (ces messieurs liquident sans doute leurs complexes avec plus de plaisir dans l'anonymat), le lecteur commencera, je l'espère, à s'indigner quelque peu.

Cependant, ce n'est pas tout : ce monsieur n'était agent de police qu'« à l'essai » !

Sans doute n'était-on pas certain qu'il fasse un bon policier..

Pour remplir des formulaires dans un bureau ou régler la circulation, il n'avait pas assez d'expérience, mais quant à être mis en possession d'une arme, cela, il en fut jugé digne sans rechigner.

Je ne puis alors m'empêcher de croire que la police recrute « à la tête du client ».

Quant à confier une arme à un individu « à l'essai » et de tempérament normal jusqu'à preuve du contraire — doux euphémisme pour signifier jusqu'à ce qu'il ait blessé ou tué quelqu'un — je n'ose exprimer ma pensée en termes clairs !

Que vous disent les gens ?

« Ben, oui. Mais ce sont des hommes comme les autres... »

Non ! mille fois non !

Ils ne peuvent être des hommes « comme les autres » lorsqu'ils sont armés par la volonté de la société, ou ils n'ont pas à se faire policier.

Personnellement, avant de choisir ce métier, je me dirais : « Mon vieux, on va sûrement te provoquer, t'insulter parfois, te tourner en ridicule, voire en bourrique : en aucun cas pourtant, tu ne pourras perdre ton sang-froid. Tu n'auras peut-être jamais, pendant toute ta carrière, l'occasion d'être en droit de te servir de ton arme. En es-tu capable ? »

Eh bien non, je n'en suis pas capable. Je n'en suis pas honteux pour la cause, car moi je ne me fais pas agent de police. Un agent de police n'a pas le droit, dans ces cas-là, de n'être qu'un homme « comme les autres ».

Il me souvient d'avoir vu, au cours d'une équipée estudiantine, dûment flanquée de casques blancs, un commissaire retirer sa matraque à un

agent, qu'il dût d'ailleurs presque ceinturer pour le ramener au calme.

Je ne prétends nullement que ce policier n'avait pas été antérieurement l'objet de provocation quelconque de la part d'un étudiant, mais je suis certain qu'à ce moment-là — nous marchions dans un calme anormal pour la circonstance — il ne s'était rien passé. Et tout à coup, cet individu s'était précipité la matraque haute sur le premier étudiant passant à portée de son bras !

J'ai admiré ce commissaire qui, négligeant toute préoccupation du prestige de ses hommes, lui avait retiré son arme (ce peut, en effet, devenir une arme).

Je ne tiens pas à dissenter ici sur l'attitude des policiers lors des sorties universitaires : ils sont souvent, passez-moi l'expression — très corrects. Et il est tellement évident que les propos tenus par les étudiants répondent à un souci folklorique plutôt qu'ils ne constituent des provocations, que les agents qui ne comprennent pas cela sont vraiment fort peu dignes d'un intérêt quelconque, d'autant plus que dans cet hypothèse, les suites d'un incident ne sont jamais très graves.

Je ne suis pas opposé au fait d'armer les policiers ; cela peut être vital pour eux et d'ailleurs fort utile pour la police dont l'action serait parfois paralysée s'il n'en était pas ainsi.

On ne peut cependant s'empêcher de constater que l'on ne tue pas plus les agents en Angleterre qu'ailleurs, et que les « bobbys », bien que désarmés, n'en constituent pas moins une des meilleures polices du monde.

Ce qui manque, je pense, à nos policiers, c'est certainement une formation psychologique qui leur donne une maîtrise accrue d'eux-mêmes.

Ce n'est pas la bonne volonté qui leur manque, il faut le reconnaître : il suffirait de leur enseigner comment se tirer de certaines situations sans pour cela faire usage des armes qui sont à leur disposition. Un policier doit rester un bon policier même désarmé.

Prenons exemple sur l'Angleterre où l'on donne aux futurs agents des cours pratiques dans le but de les initier aux divers moyens de résoudre une situation tendue sans brutalités inutiles.

Et pourtant ils ne pourraient, eux, faire grand mal.

Ce n'est pas le cas chez nous et il faudrait par conséquent prendre des mesures renforcées afin d'éviter chez les agents de l'ordre ce manque de fermeté qui les mène parfois à la panique.

Je ne voudrais pas, en terminant manquer d'objectivité ; ce triste défaut n'est pas propre à la police : le tragique accident qui endeuilla il y a quelques années la population du Grâce-Berleur, a montré que la gendarmerie n'était pas non plus à l'abri de certains reproches !

Claude CEFEL.

### La Dernière Heure

Pour ses  
Informations  
rapides  
sincères  
complètes



Pour ses  
Petites Annonces  
économiques  
d'offres et de  
demandes

52, rue du Pont-Neuf, BRUXELLES - Tél. Abonnements : 12.81.82 Sports : 12.81.86  
Annonces : 12.81.83 Rédaction : 12.81.89  
12.81.81 Direction : 12.81.84

ULg - C.I.C.B.



\*709914947\*